

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 11 FÉVRIER 2020**, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE VENDREDI LE 7 FÉVRIER 2020.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'occasion de la présente séance. Il fait des mises à jour concernant la nouvelle zone 50, le Code Villageois, les arbres et le déneigement.

2020-078 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance avec les modifications suivantes :

- Retrait du sujet inscrit à l'item 20.06.

2020-079 PROCLAMATION – SEMAINE DU 17 AU 21 FÉVRIER 2020 COMME ÉTANT LA SEMAINE DES « JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE À POINTE-CLAIRE »

ATTENDU QUE la campagne sur les « Journées de la persévérance scolaire (JPS) » et regroupant plusieurs partenaires, se tiendra du 17 au 21 février 2020, et que ces journées se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation collective autour de la persévérance scolaire ;

ATTENDU QUE la persévérance et la réussite scolaire font partie des préoccupations des élu(e)s municipaux et que l'éducation est primordiale pour la collectivité montréalaise ;

ATTENDU QUE les municipalités ont les compétences et les pouvoirs pour influencer directement la qualité de vie des jeunes et des élèves et, du même coup, permettre à ces derniers et ces dernières de développer leur plein potentiel ;

ATTENDU QUE les élu(e)s municipaux collaborent aux efforts de la collectivité en matière de sensibilisation à la réussite éducative, entre autres à travers le comité « Réussite éducative : les élus s'engagent! de Concertation Montréal » ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement DE proclamer la semaine du 17 au 21 février 2020 comme étant la semaine des « Journées de la persévérance scolaire à Pointe-Claire » ;

DE transmettre une copie de cette résolution au comité « Réussite éducative : les élus s'engagent! de Concertation Montréal ».

2020-080 APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2020.

2020-081 APPROBATION – RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE CIRCULATION DU 15 JANVIER 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,

RÉSOLU : Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuver les recommandations de la réunion du comité de circulation du
15 janvier 2020 à l'exception de l'item suivant :

- L'item 12.6 : Rejeter les recommandations, les conditions actuelles resteront donc telles quelles.

2020-082

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Monsieur Edward Wilson :

- Recyclage des bouteilles de vin.

Monsieur Aldo Tirado :

- Pourquoi interdire les abris temporaires (« tempos ») ?

Monsieur Andrew Swidzinsky :

- Le Code Villageois ;
- Les zones UP1 et UP7.

Madame Noya Golan :

- Le déneigement de l'avenue Eastview.

Monsieur Normand Lapointe :

- L'adoption du Code Villageois ;
- Les dates et les heures des séances.

Madame Lois Butler :

- Le boisé appartenant à l'aéroport – Présence d'un milieu humide.

Madame Michèle Lesage :

- La rencontre d'un promoteur dans un restaurant ;
- Consultation publique du 21 janvier 2020.

Monsieur Marc Legault :

- Le chemin dans le parc ;
- La coupe d'un arbre dans le Village.

Monsieur Daniel Montpetit :

- Zone 50 ;
- L'avenue Broadview – Stationnement ;
- La coupe des arbres dans les parcs Paiement et Bourgeau et au bureau de poste.

Madame Geneviève Lussier :

- Les arbres coupés au bureau de poste ;
- Les statistiques des démolitions et la présence d'amiante dans les maisons démolies – Obligation de faire des tests.

Monsieur Stéphanie Licari :

- L'adoption de l'amendement du Code Villageois ;
- Le procès-verbal de la consultation publique du 21 janvier 2020 ;
- L'abattage d'arbres dans le Village ;

Monsieur le conseiller Cousineau quitte son siège à 20 h 09.

- Les frais non spécifiés par la Ville.

Monsieur le conseiller Stork quitte son siège 20 h 11.

Monsieur le conseiller Cousineau reprend son siège à 20 h 12.

Monsieur Timothy Thomas :

- Le 198, chemin du Bord-du-Lac–Lakeshore ;

Monsieur le conseiller Stork reprend son siège à 20 h 13.

- La préservation versus la démolition ;
- La possibilité que la Ville achète les terrains au bord de l'eau.

2020-083

ADOPTION AVEC MODIFICATIONS – DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT DES DISPOSITIONS DE ZONAGE DU RÈGLEMENT PC-2880 (CODE VILLAGEOIS) DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE CONCERNANT LES LIMITES DE ZONES, LE NOMBRE D'ÉTAGES ET LA HAUTEUR DANS LES ZONES UP1 ET UP2, LES ENTRÉES CHARRETIÈRES ET LES EMPIÈTEMENTS EN MARGES MINIMALES

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'adopter avec modifications un deuxième projet de règlement modifiant des dispositions de zonage du règlement PC-2880 (Code Villageois) de la Ville de Pointe-Claire concernant les limites de zones, le nombre d'étages et la hauteur dans les zones UP1 et UP2, les entrées charretières et les empiètements en marges minimales.

2020-084

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU CHALET DU PARC GRANDE-ANSE AINSI QU'UN EMPRUNT DE 4 000 000 \$ À CETTE FIN

Monsieur le conseiller Bissonnette dépose un projet de règlement décrétant des travaux de reconstruction du chalet du parc Grande-Anse ainsi qu'un emprunt de 4 000 000 \$ à cette fin ;

Monsieur le conseiller Bissonnette donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-085

APPROBATION – PIIA

ATTENDU QUE le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujetties les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 13 janvier 2020 ;

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement, D'approuver les plans et documents associés aux projets suivants:

Adresse	Projet d'aménagement
5500, autoroute Transcanadienne	Ajout d'un porte et rénovation du revêtement extérieur
148, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore	Remplacement de clôture
328, chemin Bord-du-Lac-Lakeshore	Rénovations extérieures
170, avenue Sunnyside	Reconstruction partielle de la maison

et ce, conformément au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux plans approuvés; ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

D'indiquer que les requérants devront produire, avant la délivrance d'un permis, une garantie financière, afin d'assurer la réalisation des travaux conformément aux plans approuvés et dans les délais prescrits.

2020-086 DÉPÔT – LA LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 31 DÉCEMBRE 2019 AU 29 JANVIER 2020 ET LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AU 29 JANVIER 2020

La liste des amendements budgétaires pour la période du 31 décembre 2019 au 29 janvier 2020 et le registre des chèques pour la période du 1^{er} au 29 janvier 2020 sont déposées et les membres du conseil en prennent acte.

2020-087 ADOPTION AVEC UNE MODIFICATION – POLITIQUE À L'OCCASION DE L'HOSPITALISATION D'UN EMPLOYÉ OU D'UNE EMPLOYÉE OU DU DÉCÈS D'UN EMPLOYÉ, D'UNE EMPLOYÉS OU D'UN MEMBRE DE SA FAMILLE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'adopter avec une modification la politique à l'occasion de l'hospitalisation d'un employé ou d'une employée ou du décès d'un employé, d'une employés ou d'un membre de sa famille.

2020-088 ADOPTION – POLITIQUE DE FINANCEMENT DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

ATTENDU que la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* exigent qu'une politique de financement soit adoptée par celui qui a le pouvoir de modifier le *Régime de retraite des employés de la Ville de Pointe-Claire* ;

ATTENDU que les représentants de la Ville et des divers groupes d'employés se sont entendus sur un projet de politique de financement qui permet de mieux encadrer le financement du *Régime de retraite des employés de la Ville de Pointe-Claire* ;

ATTENDU que le conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire désire encadrer le financement du *Régime de retraite des employés de la Ville de Pointe-Claire* conformément au projet de politique de financement proposé ;

ATTENDU que la politique de financement n'augmente pas les engagements financiers de la Ville envers le *Régime de retraite des employés de la Ville de Pointe-Claire* ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'adopter une politique de financement du *Régime de retraite des employés de la Ville de Pointe-Claire*.

2020-089 AUTORISATION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, AUPRÈS DU « MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » ET DU GOUVERNEMENT DU CANADA POUR LE PROJET DU CHALET DU PARC DE LA GRANDE-ANSE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière, auprès du « Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur » et du gouvernement du Canada pour le projet du chalet du Parc de la Grande-Anse ;

DE confirmer l'engagement de la Ville de Pointe-Claire à payer sa part des coûts admissibles au projet et à toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du *Ministère* ;

D'autoriser monsieur Patrice Langlois, directeur – Gestion du territoire, à signer tous les documents relatifs à ce projet.

2020-090

AUTORISATION – TRANSFÉRER ET CONSOLIDER LES SOLDES DISPONIBLES DES POSTES BUDGÉTAIRES ASSOCIÉS À DES PROJETS D'URBANISME DANS LES VILLAGES DE POINTE-CLAIRE ET DE VALOIS

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'autoriser le transfert et la consolidation de soldes disponibles des postes budgétaires associés à des projets d'urbanisme dans les Villages de Pointe-Claire et de Valois, dans deux (2) nouvelles réserves budgétaires :

- Une pour la mise en œuvre du programme particulier d'urbanisme (PPU) du Village de Pointe-Claire totalisant la somme de 218 393 \$;
- Une pour la mise en œuvre du programme particulier d'urbanisme (PPU) du Village Valois totalisant la somme de 89 106 \$;

QUE les montants précités sont indiqués à titre de « Soldes disponibles 31 déc. 2019 » à l'annexe 1 du document annexé au dossier décisionnel n° 20-613-14518.

2020-091

RETRAIT – TRANSFERT DE SOLDES DISPONIBLES, POUR UN MONTANT TOTAL DE 91 679,89 \$, DES POSTES BUDGÉTAIRES (03-920-17-091 ET 03-920-19-051) ASSOCIÉS AUX RÉSERVES POUR LESQUELS LES PROJETS, TRAVAUX OU ACHATS D'ÉQUIPEMENT SONT COMPLÉTÉS OU ANNULÉS

Le sujet relatif à l'autorisation du transfert de soldes disponibles, pour un montant total de 91 679,89 \$, des postes budgétaires (03-920-17-091 et 03-920-19-051) associés aux réserves pour lesquels les projets, travaux ou achats d'équipement sont complétés ou annulés est retiré de l'ordre du jour de la présente séance.

2020-092

AUTORISATION – DONATION D'ENVIRON 15 000 DOCUMENTS USAGÉS PROVENANT DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE POINTE-CLAIRE AU GROUPE DE BÉNÉVOLES « LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE POINTE-CLAIRE »

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
D'autoriser la donation d'environ 15 000 documents usagés provenant des collections de la bibliothèque publique de Pointe-Claire au groupe de bénévoles « Les Amis de la Bibliothèque de Pointe-Claire », et ce, afin qu'ils soient vendus lors de deux (2) ventes au public qui se tiendront au cours de l'année 2020 ;

D'indiquer que le groupe de bénévoles « Les Amis de la Bibliothèque de Pointe-Claire » demeurera en possession des documents invendus et en sera responsable jusqu'à l'écoulement total.

2020-093

SOUTIEN FINANCIER – FONDATION « OTIS GRANT AND FRIENDS »

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'accorder un soutien financier à la fondation « Otis Grant and Friends » au montant de 750 \$;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-193-00-989, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14496 émis le 30 janvier 2020.

2020-094

AUTORISATION – « SALON DES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES DU QUÉBEC (TEQ) 2020 DE RÉSEAU ENVIRONNEMENT »

Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement

RÉSOLU : D'autoriser madame Emmanuelle Jobidon, coordonnatrice – Environnement et développement durable, à représenter la Ville de Pointe-Claire au « Salon des technologies environnementales du Québec (TEQ) 2020 de Réseau Environnement » qui aura lieu à Québec les 10 et 11 mars 2020 ;

D'autoriser le remboursement des frais engagés à cette activité, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation aux postes budgétaires 02-470-00-361 et 02-470-00-313, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14511 émis le 30 janvier 2020.

2020-095 AUTORISATION – COLLOQUE « LES ARTS ET LA VILLE »

Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
RÉSOLU : D'autoriser madame Micheline Bélanger, planificatrice – Arts, culture et bibliothèque, à représenter la Ville de Pointe-Claire au colloque « Les arts et la Ville » qui aura lieu à Trois-Rivières du 10 au 12 juin 2020 ;

D'autoriser le remboursement des frais engagés à ce congrès, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation aux postes budgétaires 02-702-20-313 et 02-702-20-361, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14488 émis le 23 janvier 2020.

2020-096 APPROBATION – ENTENTE À INTERVENIR AVEC « COTEAU MÉTAL INC. » POUR LA RÉCUPÉRATION DE MÉTAL AVEC REDEVANCES

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
RÉSOLU : D'approuver l'entente à intervenir avec « Coteau Métal inc. » pour la récupération de métal avec redevances.

2020-097 OCTROI D'UN CONTRAT – APPROBATION D'UNE DÉPENSE – CINQ (5) SPECTACLES HUMORISTIQUES AU CENTRE CULTUREL STEWART HALL

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
RÉSOLU : D'octroyer un contrat et approuver la dépense pour cinq (5) spectacles humoristiques au centre culturel Stewart Hall à « Grand Montréal Comique (GMC) », pour un montant total de 39 000 \$, plus taxes, conformément aux documents de convention de partenariat à être signés par les deux parties ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-702-22-933, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14322 émis le 30 janvier 2020 ;

D'autoriser monsieur Gilles Girouard, directeur – Culture, sports, loisirs et développement communautaire, à signer tous les documents relatifs à ces événements.

2020-098 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉALISATION DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES PRÈS DU CHALET DU PARC GRANDE-ANSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
RÉSOLU : D'octroyer un contrat pour la réalisation de fouilles archéologiques près du chalet du parc Grande-Anse à « Les entreprises Archéotec inc. » pour un montant total de 49 908 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-410-02-765, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14368 émis le 31 janvier 2020.

2020-099 OCTROI D'UN CONTRAT – RECONSTRUCTION DU CHALET DU PARC GRANDE-ANSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement

RÉSOLU : D'octroyer un contrat pour la reconstruction du chalet du parc Grande-Anse à « Groupe Piché Construction inc. » pour un montant total de 4 150 539,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP1923-17168 ;

D'imputer la dépense liée à ces travaux de la façon suivante :

- 500 000 \$ imputés au poste budgétaire 22-410-02-765, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14359 émis le 31 janvier 2020 ;
- 3 650 539,82 \$ financés par règlement d'emprunt pour l'exécution des travaux, conformément à la *Loi sur les cités et villes* ;

DE rendre conditionnel l'octroi du contrat, faisant l'objet de la présente résolution, à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt précité.

2020-100 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉPARATION DES TOITS DES BÂTIMENTS DES PARCS NORTHVIEW ET VIKING

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat pour la réparation des toits des bâtiments des parcs Northview et Viking à « Couvertures West Island inc. » pour un montant total de 123 914,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP2004-18163 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-417-02-851, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14490 émis le 30 janvier 2020.

2020-101 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – TRAVAUX DE PLANAGE ET DE POSE D'ENROBÉ BITUMINEUX SUR LA VOIE DE SERVICE NORD, ENTRE LES AVENUE TECUMSEH ET ELLINGHAM

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Meloche Division de Sintra inc. », pour des travaux de planage et de pose d'enrobé bitumineux sur la voie de service nord, entre les avenue Tecumseh et Ellingham, pour un montant total de 1 392,46 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 356 863,50 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-418-02-883, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14503 émis le 28 janvier 2020.

2020-102 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – LA RÉPARATION DU PAVAGE ET LA RÉPARATION DES SERVICES DU BOULEVARD DES SOURCES, ENTRE L'AUTOROUTE 20 ET LE CHEMIN DU BORD-DU-LAC-LAKESHORE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Pavages d'Amour inc. », pour la réparation du pavage et la réparation des services du boulevard des Sources, entre l'autoroute 20 et le chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore, pour un montant total de 4 188,77 \$, taxes incluses (290,89 \$ payable par la Ville de Dorval et 3 897,88 \$ payable par la Ville de Pointe-Claire) ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 1 006 594,32 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 22-419-42-896 et 02-320-00-523, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14505 émis le 28 janvier 2020.

2020-103 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DISPOSITIFS ANTI-REFOULEMENT (PHASE 1 – 9 BÂTIMENTS)

Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,

- RÉSOLU :** Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « MechanicAction inc. », pour la fourniture et l'installation de dispositifs anti-refoulement (Phase 1 – 9 bâtiments), pour un montant total de 9 380 \$, plus taxes ;
- D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 89 772,48 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-33-897, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14526 émis le 31 janvier 2020.
- 2020-104** CONTRAT – OPTION – FOURNITURE DE SERVICES DE TRAVAUX D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PISCINES ET DES PATAUGEOIRES EXTÉRIEURES
- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
DE se prévaloir de l'option prévue au contrat intervenu avec « Sodem inc. », pour l'année 2020, pour la fourniture de services de travaux d'ouverture et de fermeture des piscines et des pataugeoires extérieures, pour un montant total de 42 369,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP170029 ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-42-419, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14507 émis le 30 janvier 2020.
- 2020-105** CONTRAT – OPTION – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE TROIS (3) CAMIONS DIESEL (4X2) NEUFS AVEC BENNE ÉPANDEUR ET CHASSE-NEIGE, ANNÉE 2019
- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
DE se prévaloir de l'option prévue au contrat intervenu avec « Globocam (Montréal) inc. », pour la fourniture et la livraison de trois (3) camions diesel (4x2) neufs avec benne épandeur et chasse-neige, année 2019 ;
- D'acheter trois (3) camions diesel (4x2) neufs avec benne épandeur et chasse-neige, année 2019 ou 2020, pour un montant total de 792 161,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents contractuels ayant fait l'objet de l'appel d'offres TP190025 ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-02-913, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14462 émis le 30 janvier 2020.
- 2020-106** APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉPARATION DU TERRAIN DE SOCCER EN GAZON NATUREL AU PARC TERRA-COTTA
- RÉSOLU :** Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
D'approuver les critères d'évaluation devant employés dans le cadre de l'appel d'offres devant être lancé pour la fourniture de services professionnels pour la réparation du terrain de soccer en gazon naturel au parc Terra-Cotta, tel que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel n° 20-320-14435 ;
- D'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu aux articles 573.1.0.1 et 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (système dit "appels d'offres - qualité à une enveloppe, incluant le prix").
- 2020-107** DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2020
- La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de février 2020, telle que préparée par monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines, est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

2020-108 APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 11 FÉVRIER 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 11 février 2020, telle que signée par monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général et monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines.

2020-109 APPROBATION – INDEXATION DES RENTES DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE RÉTROACTIVEMENT AU 1^{er} JANVIER 2018

ATTENDU que suite à l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2017 du *Régime de retraite des employés de la Ville de Pointe-Claire*, il est recommandé d'utiliser le surplus du régime afin d'indexer les rentes du volet antérieur, c'est-à-dire, celles relatives au service antérieur au 1^{er} janvier 2014 ;

ATTENDU que l'octroi d'une indexation des rentes n'augmente pas les engagements financiers de la Ville envers le *Régime de retraite des employés de la Ville de Pointe-Claire* ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuver l'indexation des rentes du *Régime de retraite des employés de la Ville de Pointe-Claire* rétroactivement au 1^{er} janvier 2018 telle que proposée et déposée par le comité de retraite.

2020-110 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
DE lever la séance à 20 h 27.

John Belvedere, Maire

Me Caroline Thibault, Greffière